RÉSEAU FRANCOPHONE DE LA RÉGULATION DES TÉLÉCOMMUNICATIONS

9ème Séminaire
3 - 4 avril 2012

Hôtel LAICO

Ouagadougou
Burkina Faso

« Le déploiement de la fibre optique »

PROGRAMME

À l'invitation et sous la présidence
de l'Autorité de régulation des communications électroniques et des postes du Burkina Faso

3 avril 2012

9:00 Accueil des participants

09:30 Cérémonie d'ouverture

M. Mathurin BAKO, Présidence de FRATEL, Président de l'ARCEP du Burkina Faso

10:00 Table ronde 1 – Pour un haut débit au service du développement économique, quel aménagement des zones d'entreprises ?

L'aménagement numérique des zones d'activités représente un enjeu majeur pour la compétitivité des entreprises nationales et l'attractivité du territoire, notamment pour des groupes multinationaux. Leur équipement en très haut débit permet une connectivité essentielle pour une entreprise aujourd'hui. Les pouvoirs publics peuvent faciliter la mise en place d'un cadre créant ainsi les conditions nécessaires pour que les opérateurs investissent dans la fourniture de services à très haut débit aux entreprises, à des prix attractifs.

Président : **M. Palouki MASSINA,** Directeur général de l'ART&P

Introduction : **M. Saïdou YANOGO**, représentant du Ministère burkinabé de l'aménagement numérique du territoire

Témoignages :

- **M. Richard TOPER**, SETICS
Le label ZA THD (zone d'activité très haut débit) en France

- **M. Mohamed Naceur ZAYANI**, INT de Tunisie
Déploiement de la fibre optique et mise en place des infrastructures très haut débit – Cas de la Tunisie

- **M. Baye Samba DIOP**, chef du service juridique, ARTP du Sénégal
Le cadre juridique de la fibre optique au Sénégal

- **M. Armin BLUM**, OFCOM de Suisse
Haut débit en Suisse: Promotions économiques et facteurs d'implantation

- **M. Ahmed KHAOUJA**, directeur de la concurrence et du suivi des opérateurs, ANRT du Maroc

12:00 Questions - réponses
Une pause café est prévue au cours de la table ronde

12:30 Déjeuner

14:30 Table ronde 2 – Quelle mutualisation du génie civil et des infrastructures ?

Les boucles locales en fibre optique peuvent être déployées sur des infrastructures de génie civil existantes. Ces infrastructures peuvent être souterraines (système d'évacuation des eaux, fourreaux) ou aériennes (poteaux téléphoniques ou électriques). Le coût de mise en place des seules infrastructures de génie civil est évalué entre 50% et 80% du coût total de déploiement des réseaux en fibre optique. C'est pourquoi la mutualisation des réseaux entre plusieurs opérateurs de télécommunications ou avec d'autres sociétés et industries de réseau (eau, gaz, électricité, …) apparaît aujourd'hui essentielle pour déployer de nouveaux réseaux, en favorisant l'investissement et en garantissant la concurrence.

Président : **M. Alpha Omar BALDE,** conseiller gestion des ressources rares**,** ARPT Guinée

Introduction : **M. Brahim GHRIBI**, responsable Afrique et Moyen-Orient, Alcatel
Déploiements de la fibre et évolution des modèles d'investissements

Témoignages :

- **M. Abayeh BOYODI**, directeur technique, ART&P Togo
Expérience du Togo en matière de partage du Génie civil et des infrastructures

- **M. Luc MISSIDIMBAZI**, coordonnateur du Projet CAB, ARPCE du Congo

- **M. Ali SOUNGUI**, sous-directeur interconnexion, ART Cameroun
Partage et mutualisation des infrastructures : Expérience du Cameroun

- **M. Iosif POPA**, conseiller auprès du président, ANCOM Roumanie
Les enjeux des infrastructures à haut débit en Roumanie

- **M. Jérôme COUTANT**, membre du collège, ARCEP France
Quelle mutualisation du génie civil et des infrastructures en France ?

16:30 **Questions - réponses**
Une pause café est prévue au cours de la table ronde

17:00 **Présentation du nouveau site de FRATEL**
Secrétariat exécutif

17 :30 **Fin de la première journée**

20:00 Dîner à l'hôtel indépendance

4 avril 2012

09 :30 **Table ronde 3 – Les enjeux des câbles internationaux de fibre optique**

Les câbles de fibre optique internationaux permettent de tisser des liaisons intercontinentales. Ils représentent une partie essentielle du maillage des réseaux de communications électroniques d'un continent pour les pays côtiers qui reçoivent chez eux des points d'atterrissement permettant une connexion terrestre directe, comme pour les pays enclavés. L'accès à ces câbles sous-marins s'avère essentiel dans le développement numérique d'un pays.

Président : **M. Mathurin BAKO**, président de l'ARCEP du Burkina Faso, président de FRATEL

Introduction : **M. Éric VEVE**, consultant juridique

Témoignages :

- **M. Nezih DINCBUDAK**, directeur des affaires réglementaires Afrique, Moyen-Orient et Asie, France Télécom
Connectivité terrestres et sous-marines : un enjeu majeur pour bâtir une e-société

- **M. Claude DE JACQUELOT**, consultant, expert international en politique d'infrastructure, chef de l'équipe du projet PIDA

- **M. Jean-Michel KOUAKOU**, sous-directeur de la qualité à la direction de l'audit et de la qualité, ATCI de Côte d'Ivoire

- **M. Jérôme BEZZINA**, chef de projet CAB, Banque mondiale, *Le projet CAB*
- **M. Brahim OUMAR**, coordonnateur du Projet CAB, Tchad, *Témoignage du Tchad sur le projet CAB*
- **M. Pierre SONFACK**, coordonnateur du projet CAB, Cameroun, *Enjeux de la construction des points d'atterrissement des câbles sous-marins de fibre optique au regard du réseau CAB*
- **M. Justin GOURNA-ZACKO,** coordonnateur projet CAB, République Centrafricaine

11:30 **Questions - réponses**
Une pause café est prévue au cours de la table ronde

12:00 **Présentation de la formation BADGE**
M. Mathurin BAKO, président de l'ARCEP du Burkina Faso, président de FRATEL

12 :30 **Cérémonie de clôture**

Discours de clôture de la présidence de FRATEL, M. Mathurin Bako, président de l'ARCEP du Burkina Faso

13:00 Déjeuner